

Convention de partenariat

Entre :

La Mairie de Paulhan

Siège social : 19 cours National — 34230 Paulhan

Représentée par : Claude VALERO — Maire de la Commune

Et :

L'association : APIJE médiateur de l'emploi

Siège Social : 7 Cour Bel Air - BP 6022 - 34 030 MONTPELLIER CEDEX 1- Tél : 04.67.40.48.80 -contact@apije.org

Représentée par : Christine BEZZINA - Directrice

Préambule :

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

Article 1 :

La commune de Paulhan s'engage à mettre à la disposition de l'Association partenaire : A titre gratuit un mardi sur deux de 9h à 16h30, du 25 Mars 2025 au 24 Mars 2026, un bureau au sein des locaux du CCAS, 19 cours National 34230 Paulhan.

Article 2 :

L'association partenaire s'engage :

- A utiliser les moyens mis à disposition pour la réalisation de : Permanences.
- A fournir toutes les informations concernant cette activité (jours, horaire, public visé, description...)
- A contracter une assurance couvrant son activité — transmettre original de l'attestation en mairie.
- A maintenir les lieux dans un état correct
- A inscrire ce partenariat dans les documents d'information ou de communication

Article 3 :

Ce partenariat est établi pour une durée d'un an renouvelable par expresse reconduction chaque année à compter du : 25 Mars et peut être dénoncé par chacune des deux parties un mois avant le terme de la convention par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 4 :

En cas de non-respect des termes de la convention, chacune des deux parties se réserve le droit de mettre fin à la présente convention en prévenant l'autre partie un mois à l'avance par envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception sans aucune indemnité à l'une ou l'autre des parties.

Fait en 2 exemplaires, 1 à signer et à retourner en mairie.

Paulhan, le 23.06.2025 .

Le Maire,
Claude VALERO





La Directrice APIJE
Christine BEZZINA


153 allée de la Gardiole - BP 6022
34030 Montpellier Cedex 01
Tel. 04 67 40 48 80
SIRET: 344 229 133 00204 - NAF 8899B

MAIRIE – 19 Cours National – 34 230 PAULHAN – Tél 04.67.25.00.08 – Courriel : mairie@paulhan.fr